

Questions orales

M. Lalonde: Au sujet de la première question, madame le Président, le gouvernement s'est effectivement engagé à faire en sorte que le prix que nous proposerions serait inférieur à celui que nous réservait le budget conservateur. C'est un engagement que nous entendons respecter intégralement. En fait, dès cette année, les consommateurs ont déjà épargné près de 2.8 milliards, montant qui représente les taxes que le gouvernement précédent aurait prélevées.

Des voix: Bravo!

M. Hnatyshyn: Un sacrifice à court terme pour un bénéfice à long terme.

M. Blenkarn: Empruntez donc plutôt l'argent!

[Français]

M. Lalonde: Je constate, madame le Président, que la vérité fait mal aux progressistes conservateurs. Que veulent-ils que nous y fassions?

En ce qui a trait à la deuxième partie de la question posée par mon honorable collègue, j'espère qu'avec son expérience dans le domaine de l'énergie il évitera de répandre la fausse interprétation contenue dans sa question.

[Traduction]

On ne peut songer à réduire l'indemnisation du prix du pétrole aux dépens des provinces Maritimes. Comme mon collègue le sait, depuis 1974 il n'y a qu'un prix pour le pétrole au Canada, et nous avons donné l'assurance—que nous maintenons toujours—qu'il n'y aura qu'un seul prix pour l'ensemble du pays, et que les provinces Atlantiques ne seront pas plus mal partagées que le reste du Canada. Voilà notre politique. C'est la politique que nous poursuivons depuis 1974, et nous avons bien l'intention de venir en aide aux provinces Atlantiques. Elles paieront exactement le même prix que le reste du pays.

Des voix: Bravo!

* * *

L'INDUSTRIE

L'INSTALLATION D'UN ÉLÉVATEUR SYNCHRONISÉ DANS LES CALES SÈCHES DE SAINT-JEAN (T.-N.)

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les efforts qu'il a faits pour venir en aide à la société Chrysler et aux travailleurs de la région de Windsor, est-il maintenant disposé à favoriser l'installation d'un élévateur synchronisé dans les cales sèches de Saint-Jean de Terre-Neuve, appareil de quelque 21 millions de dollars pour lequel on a déjà prévu des crédits pour l'année en cours; ce projet pourrait créer 130 nouveaux emplois permanents ainsi que maintenir les 330 emplois actuels? Quand le ministre va-t-il prendre une décision à cet égard?

L'hon. Herb Gray (ministre de l'Industrie et du Commerce): Madame le Président, nous sommes toujours à l'étude de ce dossier. Autant que je sache, nous avons constaté que les coûts du projet qu'on avait envisagés initialement n'étaient pas

tout à fait conformes aux montants alloués à l'origine, de sorte que nous avons entrepris de réexaminer la question en vue de prendre une décision qui serait à la fois acceptable pour les personnes concernées et compatible avec les impératifs de la gestion des deniers publics.

M. Crosbie: Madame le Président, le ministre du Revenu national a laissé entendre à Terre-Neuve que le gouvernement pourrait affecter plutôt les 2 millions et demi de dollars prévus au budget pour ce projet cette année à l'expansion des installations de l'aéroport de son district ou pour quelque autre projet du genre qui aurait une plus haute priorité.

Quant aux sommes consacrées aux projets d'expansion économique, quel que soit le district en cause, qu'il s'agisse d'un député de l'opposition ou du gouvernement, si le projet est raisonnable, rentable et économique, comme l'affirment dans ce cas les fonctionnaires du ministre, le ministre peut-il me garantir que ces sommes serviront à cette fin et non pour fins de réamorçage ou de favoritisme dans d'autres districts pour la seule raison que ce sont des districts du gouvernement? Peut-il m'assurer qu'il verra à ce qu'elles soient utilisées pour les fins prévues dans le budget?

M. Gray: Madame le Président, j'aimerais confirmer que le gouvernement s'est engagé à développer également toutes les parties du Canada, y compris la province de Terre-Neuve.

* * *

LES POSTES

L'ÉTAT DU SERVICE POSTAL À CALGARY—LES MESURES POUR REMÉDIER À LA SITUATION

M. Bill Wright (Calgary-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Postes et concerne le service postal déplorable à Calgary-Nord. Environ 4,000 foyers de Calgary-Nord ne bénéficient d'aucun service de livraison du courrier. Les gens doivent parcourir jusqu'à 10 milles pour aller chercher leur courrier à un dépôt de lettres. Ce déplacement représente 50,000 barils de pétrole brut par année ou 2 millions de dollars, au prix où nous achetons le pétrole du Mexique.

Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi il tolère un pareil gaspillage et pourquoi il ne demande pas immédiatement au bureau de poste d'instituer la distribution du courrier à domicile dans ces quartiers de Calgary-Nord, étant donné surtout qu'il n'en coûterait que \$200,000 par année...

Mme le Président: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Madame le Président, je tiens à assurer au député que des représentants de mon ministère et des syndicats de facteurs examinent sérieusement la question en ce moment. En fait, on a proposé de créer un certain nombre de postes supplémentaires en vue d'établir des services de distribution. Compte tenu du budget actuel et des années-personnes dont nous disposons actuellement, nous avisons aux moyens d'améliorer le service de distribution du courrier à Calgary.